

CTPU - ELECTIONS 2010 - SECOND TOUR

PROFESSION DE FOI DES CANDIDATS DE SUP'RECHERCHE - UNSA

SECOND TOUR : RAISONNABLES ET MOBILISES !

Le 1^{er} tour n'a pas atteint le quorum : 27,2% de votants seulement. Un second tour est donc nécessaire. **Attention** : il n'y aura pas de 3^{ème} tour ! Si vous souhaitez que soient défendues des orientations proches de notre vision du métier, c'est maintenant...ou dans 3 ans. **N'attendez pas : postez illico votre bulletin de vote Sup'Recherche !**

NOS PRINCIPALES REVENDICATIONS DANS LE CADRE DU MANDAT DU CTPU

- **décharge d'un demi-service l'année du recrutement** : chacun doit pouvoir aborder ses enseignements et thèmes de recherche (souvent nouveaux) sans sacrifier ni les uns ni les autres
- **réduction à 3¹/₂ ans du 5^{ème} échelon de la hors-classe des MCF**
- **doublement des possibilités de promotions PR pour les MCF dans toutes les disciplines** (procédure 46.3)
- **suppression du contingentement entre les deux classes de PR** : mise en place d'un système au choix, entre passage à un rythme normal et passage à un rythme accéléré
- **prise en compte pour la retraite – et pleine validation – de toutes les activités antérieures au recrutement** (allongement de la durée de cotisation retraite et recrutements plus tardifs rendent de plus en plus difficile l'accès des enseignants-chercheurs à une retraite à taux plein)
- **homogénéisation du référentiel national d'équivalences horaires** par des fourchettes plancher et plafond d'heures, pour limiter les écarts prévisibles entre établissements
- **mise en place de ce référentiel dans tous les établissements**, grâce à l'attribution de moyens ad hoc via les contrats quadriennaux

AMBITIEUX - REVENDICATIFS - PRAGMATIQUES

Un choix de revendications réalistes

Comme d'autres, nous souhaitons **une réduction du service d'enseignement** à 150 heures éq. TD annuelles. Pourtant, nous ne l'affichons pas dans notre plateforme revendicative pour ces élections. Pourquoi ? Parce que chacun sait pertinemment que cela n'a aucune chance de passer dans les textes dans les prochaines années.

Sup'Recherche ne vend pas la lune à ses mandants : tout ce que nous revendiquons, nous pouvons envisager de l'obtenir au cours du prochain mandat du CTPU (même si cela risque de s'avérer difficile). Notre profession de foi du 1^{er} tour a fait le bilan des nombreuses avancées que nous avons obtenues lors du précédent mandat. Aujourd'hui, nous affichons des priorités revendicatives réalistes : pas question de revenir vers vous dans 3 ans en nous limitant à un simple constat d'échec !

Le CTPU a un rôle clair et restreint : ne nous trompons pas d'élection

Le CTPU n'est consulté que sur ce qui concerne le statut des enseignants-chercheurs : recrutements, organisation des carrières et promotions, obligations de service, ... Il n'est absolument pas consulté sur tout ce qui concerne les autres personnels ou les autres dossiers. C'est pourquoi **nos revendications pour cette élection sont ciblées**.

Le CTPU est l'une des instances de dialogue entre gouvernement et syndicats. **En votant Sup'Recherche au CTPU, vous nous donnerez un poids important** pour tout ce qui concerne les autres personnels, les autres dossiers, ... (voir au verso).

Le système universitaire évolue, encore faut-il que ce soit dans le bon sens. Il faut des évolutions, oui, mais régulées, encadrées : **non à l'immobilisme, non aux dérégulations sauvages !**

RESPONSABLES ET FIERES DE NOTRE ACTION, FIDELES A NOS ENGAGEMENTS

Nos succès revendicatifs des dernières années (<http://www.sup-recherche.org>) montrent que, malgré l'adversité politique, nous obtenons gain de cause sur des points cruciaux. En cela, nous avons été fidèles à notre double engagement :

- **développer la solidarité** au-delà des différences de corps, disciplines et lieux d'exercice entre les enseignants-chercheurs
- obtenir **des conditions de travail et un déroulement de carrière** qui permettent d'assurer l'ensemble de nos missions

NOS PRINCIPALES REVENDICATIONS HORS CTPU

SE BATTRE POUR LES MOYENS

Les avancées obtenues se traduiront dans les faits uniquement si les moyens financiers sont à la hauteur. Il faut impérativement un **alignement des moyens pédagogiques et humains des Universités sur ceux des CPGE**. Et ces moyens doivent être ciblés sur des priorités liées à la nature même de notre double mission.

Priorité n°1 : l'emploi. Pour assurer correctement des missions de plus en plus nombreuses, les universités ont besoin de plus d'emplois pérennes d'enseignants-chercheurs et de BIATOSS. Nous demandons un **plan pluriannuel de recrutements**.

Priorité n°2 : les rémunérations. Elles ne peuvent se limiter aux politiques de primes ou d'heures supplémentaires. Les primes doivent jouer un rôle marginal. **Les enseignants-chercheurs ont besoin de temps pour leurs recherches, pas d'heures complémentaires.** Par ailleurs, s'il y a eu des progrès sur les débuts et fins de carrières (décret sur le classement, augmentation des quotas de promotions), restent tous ceux qui ne sont pas concernés par ces mesures, choqués par la piètre reconnaissance des qualifications et du travail. Nous demandons une **réévaluation de la grille indiciaire des MC et des PR** (accélération des carrières non limitée aux seules entrées dans la fonction, hausse des indices terminaux), qui ne pourra être dissociée d'un travail sur d'autres acteurs de l'Université (dont les PRAG et PRCE).

DEFENDRE TOUS LES STATUTS

Sup'Recherche syndique enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs : nos revendications s'inscrivent dans **une analyse qui dépasse le simple cadre des métiers de MCF et de PR**. Des personnels participent à la vie des établissements, qui n'ont pas bénéficié, à tort, de certaines des avancées récentes. Nous demandons l'**extension de l'équivalence TP/TD** :

- **aux ATER**, via la modification du décret de 1988 ;
- **aux vacataires et aux heures complémentaires**, via la modification du décret de 1983.

Sup'Recherche travaille étroitement avec les autres syndicats de l'UNSA Education : **notre réflexion intègre les problématiques de tous les universitaires, donc des BIATOSS**, ainsi que, le cas échéant, des autres personnels de l'Education Nationale (en témoigne l'écho favorable de nos propositions sur la réforme de la formation des enseignants, hélas ignorées par un gouvernement qui fait passer l'intérêt des élèves bien après celui des contribuables à hauts revenus !).

EVALUER, OUI, MAIS PAS N'IMPORTE COMMENT !

Le Ministère se réfère systématiquement à l'AERES pour tout ce qui concerne l'évaluation. Nous réclamons :

- une **révision du mode de fonctionnement de l'AERES, avec la participation significative d'élus dans ses instances** ;
- un **cadre de l'évaluation de l'activité scientifique des enseignants-chercheurs**, qui tienne compte des conditions locales d'exercice du métier et des spécificités des disciplines (par exemple, la diversité des supports de publication en SHS).

AGIR SUR TOUS LES TERRAINS

La loi LRU a changé fondamentalement le dialogue social dans l'université française. Avant tout, pouvait se discuter au niveau national ; aujourd'hui, **83 universités plus ou moins autonomes nous obligent à une vigilance de tous les instants, sur des terrains très divers**. Il n'est pas envisageable de revenir sur la déconcentration des pouvoirs : gauche et droite la revendiquaient lors de la présidentielle de 2007. A nous d'**être actifs partout**, au niveau national comme dans chaque université !

VOTER SUP'RECHERCHE, C'EST VOTER POUR UN SYNDICALISME EFFICACE ET MODERNE

Non aux seules positions de principe, qui n'apportent pas la moindre perspective d'évolution positive aux textes soumis à notre avis. **Non** au boycott. **Non** aux amendements irréalistes. **Non** au vote négatif systématique. Tout cela ne fait que favoriser les versions les plus dures des textes ministériels.

Sup'Recherche refuse syndicalisme de posture et politique du pire. Pour obtenir des évolutions positives de nos statuts et carrières, pour atténuer les textes nocifs, il faut être constructifs et privilégier l'efficacité. **Négociations, amendements, votes dans le seul intérêt des enseignants-chercheurs : voilà notre engagement !**

DES AUJOURD'HUI – AVANT LE 11 AVRIL – VOTEZ ET FAITES VOTER POUR NOS CANDIDATS, POUR SOUTENIR LE SYNDICALISME DE PROPOSITION ET D'ACTION DE SUP'RECHERCHE